

Association Gabinienne de Randonnée Pédestre
Association loi de 1901 -
Affiliée à la FFRP
Siren n° 448 097 618
Siège Social : Centre J Prévert
63, rue du 18 Juin 93220 Gagny
Secrétariat administratif :
Marianne DA COSTA
10, Bd du Nord 93220 Gagny
Tel : 01 43 51 91 10
lesdrolesengroles@aliceadsl.fr



1^{er}, place des martyrs de la
Résistance et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ : 01.48.54.00.19

Assurance R.C.P.
GROUPAMA : Paris Val de Loir - 60, Bd. Duhamel du Monceau
45160 OLIVET - Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131 - ct. n° 4000716162 / 0

Gagny le 5 janvier 2021

NOTICE D'INFORMATION SEJOUR D'ETE "LES CHATEAUX CATHARES" du 27 juin au 8 juillet 2021

SEJOUR RANDONNEES

Le séjour est ouvert aux adhérents des DROLES EN GROLES, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2020/ 2021 avec assurance RC.

Nombre de participants : 20 adhérents.

Date : départ dimanche 27 juin et retour jeudi 8 juillet 2021.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour **sportif** orienté sur la pratique de la **randonnée** (9 jours de randonnées) dans des sites typiques de l'Ariège et les Pyrénées orientales **pour découvrir les châteaux Cathares**, avec dénivelés de 400 m à 700 m – entre 5 heures et 6 heures de marche par jour).

En fonction de la météorologie le programme pourra être modifié.

Départ de GAGNY pour se rendre au 1^{er} gîte Village CAP France

"Le Tarbesou" à Bonascre - Ax-les-Thermes (09110), vers 16 h 30.

Retour vers Gagny le jeudi 8 juillet 2021, départ du Village "Torre Del Far" avant 10 heures.

ATTENTION :

Vu le kilométrage important, nous laissons le choix aux adhérents de se rendre sur place en deux étapes. A charge pour chacun d'organiser son parcours avec le chauffeur.

HEBERGEMENT

du 27 juin au 3 juillet 2021 (6 nuitées).

1^{er} gîte : Village CAP FRANCE "Le Tarbesou" à Bonascre - Ax-les-Thermes (09110),
tél 05 64 13 60 14, couchage en chambres de 2 personnes.

du 3 juillet au 8 juillet 2020 (5 nuitées)

2^{ème} gîte : Village CAP FRANCE "Torre Del Far" à Tautavel (66720), tél 05 64 13 60 05,
couchage en chambres de 2 personnes.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 750 € par personne.

Ce prix comprend :

- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour, vin compris aux repas du soir.
- Pique-nique chaque jour (y compris celui du 8 juillet, emmener récipient pour salades et des couverts).
- Un menu du terroir, Ariégeois et Catalan dans chaque gîte.
- Oreillers, couvertures, draps et linge de toilette compris.
- Accès gratuit au complexe aquatique.
- L'accompagnement des randonnées par deux Animateurs Brevetés des DROLES EN GROLES.
- Les taxes de séjour.
- L'apéritif de bienvenue.
- Les soirées animées.
- Les déplacements sur place basés sur le covoiturage
- Frais d'établissement des contrats, frais postaux.
- Frais de convention tourisme.

Ne pas oublier drap et maillot de bain, bâtons de randonnée et des embouts en caoutchouc (obligatoire pour les endroits en zones protégées).

Ne sont pas compris

- Le voyage Aller - Retour GAGNY-TARBESOU - TAUTAVEL-GAGNY, participation au frais de covoiturage à régler directement aux chauffeurs.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les encas.
- Les pots de convivialité après les randonnées sont à prévoir.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

L'inscription définitive sera enregistrée avec un premier acompte versé de 150 € pour le **20 janvier 2021**.

Vous aurez la possibilité de souscrire au moment du reçu de l'agrément tourisme, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENT PAR PERSONNE

Un deuxième acompte de 150 € est à envoyer pour le 31 mars 2021.

Un troisième acompte de 150 € est à envoyer pour le 30 avril 2021.

Un quatrième acompte de 150 € est à envoyer pour le 31 mai 2021.

Le solde de 150 € est à envoyer pour le 20 juin 2021 au plus tard.

Les gîtes acceptent les chèques vacances.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association LES DROLES EN GROLES et envoyés à Alain ROHOU un des deux organisateurs du séjour.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

La composition des voitures vous sera communiquée ultérieurement par les organisateurs qui constitueront des équipages de 3 personnes par véhicule.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable.

LE PROGRAMME PEDESTRE

vous sera communiqué ultérieurement

Nous nous réservons le droit de modifier les parcours pour motif de sécurité ou météorologie défavorable

Amicalement,

Les Responsables

Alain MAVRE ☎ 01 43 08 94 87 et 06 74 92 80 85

Alain ROHOU ☎ 01 43 81 74 11 et 06 84 79 97 14

INSCRIPTION AU SEJOUR d'ETE "CHATEAUX CATHARES" du dimanche 27 juin au 8 juillet 2021

***A retourner avant le 20 janvier 2021
chez Alain ROHOU 15 bis, sentier des diardes - 93220 GAGNY***

Chèque à l'ordre des Drôles en Groles

NOM :

PRENOM :

Numéro de téléphone :

Je m'inscris pour le séjour ci-dessus

Du 27 juin au 8 juillet 2021 - Les Château Cathares -

VOITURE :

OUI NON Nombre de places disponibles :

Acompte de 150 €

DATE :

SIGNATURE